

Le P'tit Journal

Bulletin communal d'information

N°49
Octobre 2019



Responsable d'édition: Olivier Josseaux

SOMMAIRE

- Eau et Assainissement	P 2 - 3
- Compte administratif 2018	P 4 - 5
- Budget primitif 2019	P 6 - 7
- Travaux	P 8 - 9
- Vie économique	P 9
- Révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)	P 10
- Recensement de la population	P 10
- Médiathèque	P 11 - 13
- CCAS	P 14 - 16
- Concours maisons fleuries	P 17
- Vie scolaire et périscolaire	P 18 - 19
- Animations du village	P 20 - 27
- Cérémonies	P 28 - 29
- Vie culturelle	P 30 - 31
- Associations	P 32 - 38
- Informations pratiques	P 39 - 44

LE MOT DU MAIRE

Un petit journal encore bien fourni pour ce rendez-vous d'information annuel qui retrace les réalisations de l'année.

Au fil des pages, retrouvez les photos de la réhabilitation de l'école maternelle et de la façade du Foyer, les activités et festivités du village. Ne manquez pas celle des élus et agents médaillés à qui nous adressons nos félicitations et remerciements.

En 2020 nous débiterons l'année par le recensement de la population et achèverons la révision du Plan local d'Urbanisme. Des précisions utiles sur ces points figurent dans ce bulletin. Après l'installation des compteurs électriques Linky, celle de la fibre téléphonique se poursuit. Nous verrons prochainement arriver les compteurs gaz Gaspar. Vos fournisseurs téléphonique et d'énergie peuvent vous fournir tous les renseignements nécessaires.

Ce bulletin, est aussi le dernier de la mandature du conseil municipal. Géraldine Arent, Christelle Clément, Annie Longatte, James Percy et Jean-François Saint Dizier ne poursuivront pas leur engagement. Un grand merci à l'ensemble des conseillers municipaux qui se sont investis au service de la collectivité et des villageois.

Bonne lecture et passez de Bonnes Fêtes de fin d'année.

Olivier JOSSEAUX

Maire de Chambry
Vice président de la communauté
d'agglomération du Pays de Laon



Mairie de Chambry - 39 rue Jean Jaurès - 02000 Chambry

Téléphone : 03 23 23 03 55 - Télécopie : 03 23 23 05 60 - Courriel : mairie.chambry@wanadoo.fr

Site : chambry02.fr

Les Finances du Service de l'Eau et de l'Assainissement

2018

Au 31 décembre 2018, les Finances se soldent avec :

- un excédent d'exploitation (Fonctionnement)	18 324,26 €
- un excédent d'Investissement	55 888,05 €

Soit un Total **74 212,31 €**

Investissements réalisés :

- Remplacement de regards
- Branchement eaux usées
- Ordinateur portable



2019

Le Budget Primitif 2019 se décompose :

- Exploitation (Fonctionnement)	340 424 €
- Investissement	105 188 €

Soit un Total **445 612 €**

Travaux programmés :

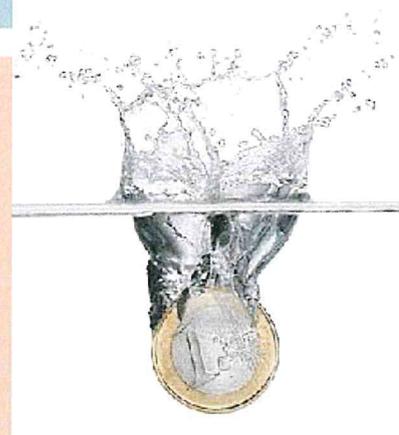
- Modification du poste de comptage avec mise en place de 2 stabilisateurs de pression
- Remise en état du poste du Parc
- Divers branchements

Le Prix de l'eau - Les tarifs demeurent inchangés et sont les suivants :

Eau	1,3739 € / m ³
Assainissement	2,7697 € / m ³
Taxes	0,5650 € / m ³

TOTAL	4,7086 € / m ³

Abonnement annuel standard = 25,50 €



Le paiement se fait directement auprès de la trésorerie soit par prélèvement (au choix de l'abonné 2 ou 4 fois par an) ; par chèque à l'ordre du trésor public ; par virement ou en espèces.

FIN DE LA REGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La Loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) a institué le transfert obligatoire des compétences eau, eaux usées et du pluvial aux Communautés d'Agglomération au **1er janvier 2020**.



A partir de cette date, c'est donc la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon qui prendra la gestion du service eau, eaux usées et du réseau pluvial de la commune.

De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement.

Coordonnées de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon :

Adresse : 60, rue de Chambry 02000 AULNOIS SOUS LAON

Tél. : 03.23.22.31.00

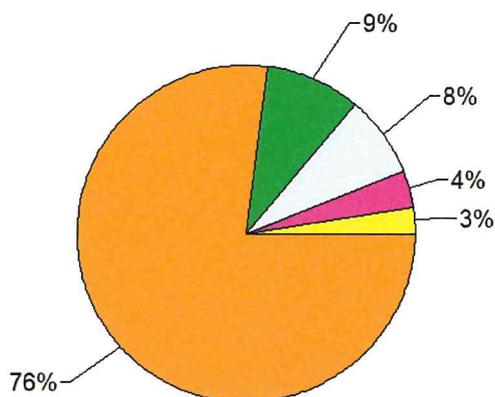
Mail : contact@ca-paysdelaon.fr

Site internet : ca-paysdelaon.fr/

Compte Administratif

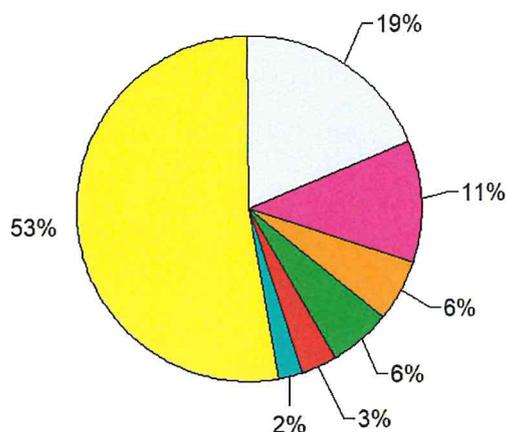
TOTAL RECETTES 3 160 766 €

Recettes de Fonctionnement 1 133 359 €



Impôts et taxes	870 912 €
Cessions	106 000 €
Taxe publicité	85 700 €
Dotations Etat	41 300 €
Logement, remboursement frais de personnel et divers	29 447 €

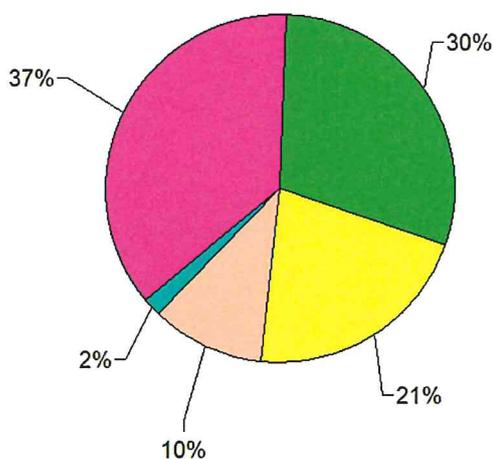
Recettes d'Investissement 2 027 407 €



Opérations d'ordre (cessions et rétrocession voirie)	1 064 408 €
Emprunt	382 617 €
Ecole primaire et Archives communales Subventions	231 578 €
FCTVA	118 924 €
Reprise sur excédent antérieur	116 437 €
Amortissement et Taxe d'aménagement	68 144 €
Ecole maternelle et foyer Subventions	45 300 €

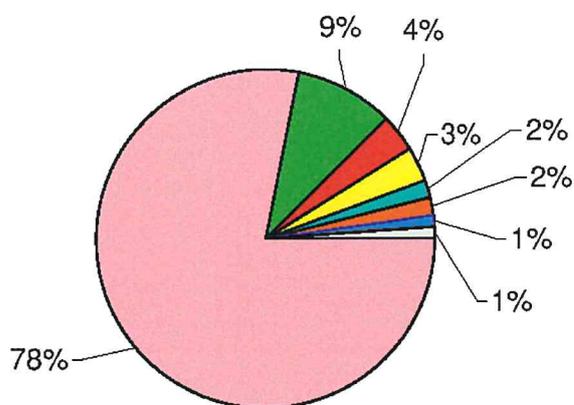
TOTAL DEPENSES 2 243 756 €

Dépenses de fonctionnement 1 015 005 €



Charges générales	370 879 €
Personnel, salaires et charges	303 930 €
Taxes Foncières et Impôts (Reversements)	216 502 €
Opérations d'ordre (cessions)	106 000 €
Amortissement et emprunts intérêts	17 694 €

Dépenses d'Investissement 1 228 751 €



Opérations d'ordre (rétrocessions)	958 409 €
Ecoles et salles activités	116 138 €
Matériel	44 649 €
Emprunts (capital)	41 052 €
Foyer, Mairie, Atelier, Médiathèque et Eglise	21 018 €
Cimetière	19 920 €
Plan Local d'Urbanisme	14 700 €
Voies / Réseaux et Parc paysager	12 864 €

De la Commune 2018



Nous dégageons au 31 Décembre 2018

Un excédent d'exploitation	213 466,08 €
Un excédent d'investissement	402 199,11 €
Soit un résultat de clôture	615 665,19 €

L'INVESTISSEMENT

Les dépenses ont été consacrées, pour l'essentiel, à :

ECOLE MATERNELLE ET FOYER GERARD PHILIPPE

- Travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle et de réfection de la façade du foyer

PLAN LOCAL D'URBANISME

- Révision

CIMETIERE

- 10 caveaux

VOIRIE ET RESEAUX

- Pose de 2 poteaux incendie rue Jean Jaurès et travaux sur le bassin incendie rue Descartes

ATELIER

- Motorisation des portes

MAIRIE

- Installation d'une borne WIFI

MATERIEL

- **Ecole primaire** : classe numérique (ordinateur, tablettes, écran interactif et accessoires informatiques divers) et une vitrine d'affichage extérieur
- **Atelier** : Epareuse avec lamier d'élagage et triangulation d'attelage, Groupe électrogène, Poste à souder, Equipements pour la balayeuse et 2 Conteneurs de stockage.
- **Eglise** : Poêle à granulés
- **Médiathèque** : Télévision, décodeur et lecteur DVD
- **Garderie périscolaire** : ordinateur portable



L'INVESTISSEMENT

BATIMENTS

- **Ecole maternelle** : Réhabilitation
- **Foyer Gérard Philippe** : Réfection de la façade
- **Atelier** : Couverture des containers
- **Vestiaires** : Remplacement de lavabo et radiateurs

MATERIEL

- **Atelier** : Broyeur, Benne, Désherbeur mécanique et Coupe-bordure
- **Mairie** : Tablettes pour le Conseil Municipal
- **Ecole maternelle** : Classe numérique
- **Ecole primaire** : Matériel informatique

CIMETIERE

- Achat de terrain pour extension

TERRAINS

- Achat de marais

VOIRIE ET RESEAUX

- Réfection des trottoirs de la place, Pose de barrières, Pose de bâteaux, Poteau Incendie

PLAN LOCAL D'URBANISME

- Révision

PARC PAYSAGER

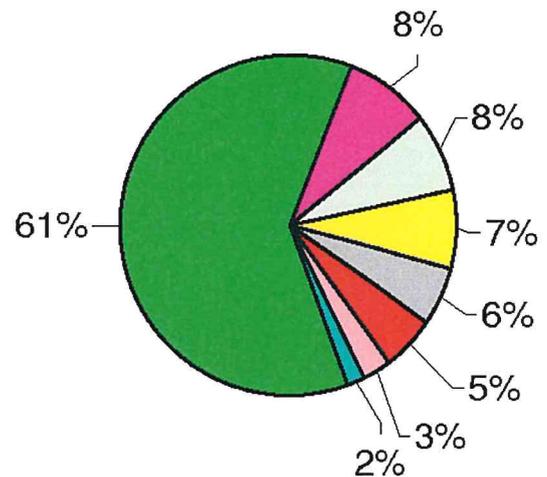
- Passerelle étang des Curoirs

MEDIATHEQUE

- Signalétique

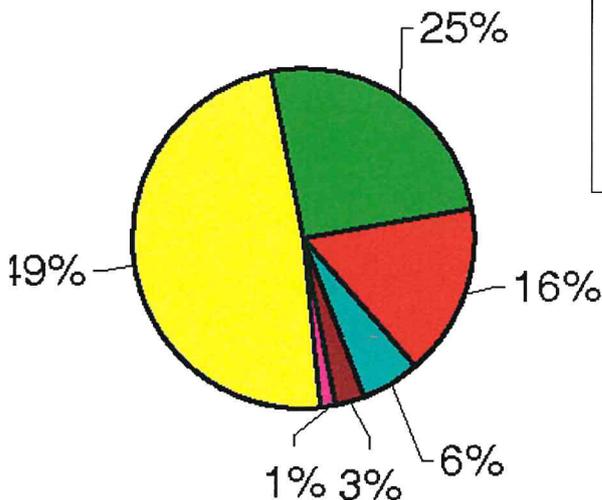
Budget de la

Dépenses d'Investissement
828 276 €

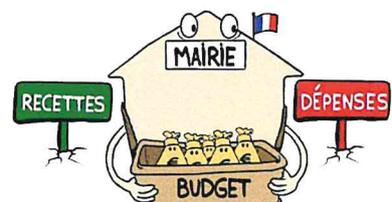


■ Ecoles et locaux périscolaires	508 000 €
■ Cimetière et Terrain	69 000 €
□ Voies et réseaux	62 200 €
■ Matériel, Atelier, Parcs Paysager et des Sports	62 100 €
■ Emprunt, Caution, Reversement fiscalité et Imprévu	46 112 €
■ Foyer, Mairie et Médiathèque	44 450 €
■ Cessions (opérations d'ordre)	22 414 €
■ Plan Local d'Urbanisme	14 000 €

Recettes d'Investissement
828 276 €

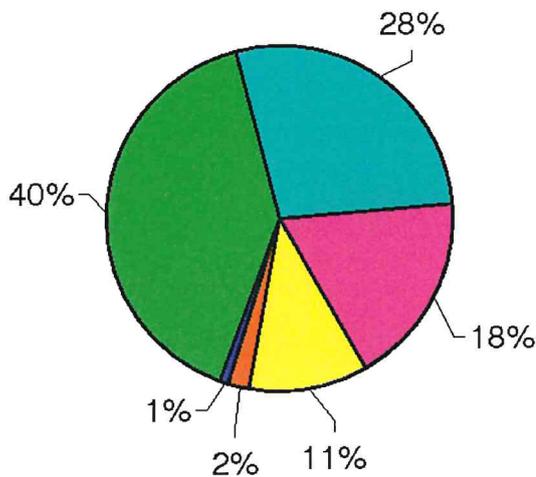


■ Excédent fonctionnement reporté	402 199 €
■ Subventions Foyer, Ecoles, Voies et Réseaux et PLU	208 949 €
■ Autofinancement dégagé de la section fonctionnement	136 000 €
■ FCTVA/Taxe urbanisme	46 600 €
■ Cessions (opérations d'ordre)	22 414 €
■ Amortissements et divers	12 114 €



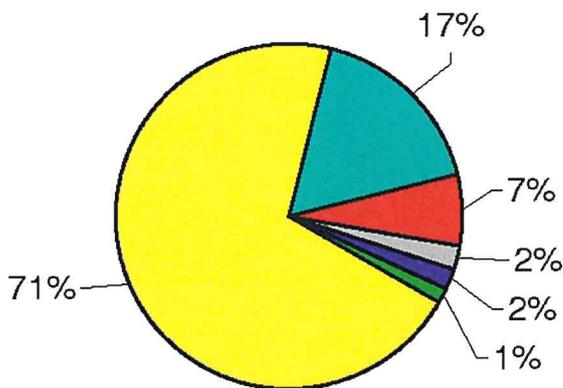
Commune 2019

Dépenses de fonctionnement
1 222 748 €



■ Charges générales	490 980 €
■ Personnel, salaires et charges	342 800 €
■ Taxes foncières et impôts reversement	218 354 €
■ Financement Investissement	136 000 €
■ Cessions (opérations d'ordre)	24 314 €
■ Emprunts, intérêts	10 300 €

Recettes de fonctionnement
1 222 748 €



■ Impôts et taxes	861 273 €
■ Excédent antérieur reporté	213 466 €
■ Taxe sur la publicité	80 000 €
■ Dotations Etat / FCTVA	25 895 €
■ Cessions et écritures d'ordre	24 314 €
■ Locations logements + Divers	17 800 €



LE FONCTIONNEMENT

Le Budget voté permettra de financer :

- **L'entretien du matériel et des propriétés de la commune** : mairie, écoles, médiathèque, foyer, église, atelier, logement communal, espaces verts, équipements sportifs et de loisirs, voirie et cimetière.
- **Les missions de service public** : accueil du public en mairie et à la médiathèque, accueil des élèves dans les écoles, garderie périscolaire, restauration scolaire et études surveillées.
- **L'organisation des fêtes et cérémonies officielles**
- **Les cotisations au service départemental d'incendie**
- **L'action sociale** envers les personnes en difficulté, la remise des colis de vivres et l'organisation du repas des aînés
- **Le soutien aux familles** pour l'achat des fournitures scolaires, les naissances, les activités des enfants.

DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT	828 276,09 €
DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 222 748,06 €
BUDGET TOTAL	2 051 024,15 €

CHAMBRY EN TRAVAUX

REHABILITATION ET EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE ET REFECTION DE LA FACADE DU FOYER

Ces travaux sont sur le point d'être achevés. Quelques photos en attendant l'inauguration :



Réfection de la façade du
Foyer Gérard Philipe



Réfection du trottoir de la Place des Fêtes



Rénovation de la passerelle de l'étang des Curoirs



Acquisition de matériel



A l'avant : roto-broyeur
A l'arrière : épareuse



Désherbeur

LA VIE ECONOMIQUE



Olivier JOSSEAUX, Maire
James PERCY, Adjoint aux travaux

Nouvelle adresse

MOTO AXXE

6, rue Colbert

Centre d'accessoires et d'entretien moto

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 12 décembre 2017, la municipalité a décidé de lancer une procédure de révision générale de son Plan Local d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- ⇒ Mettre en conformité le PLU avec les nouveaux textes réglementaires ;
- ⇒ Anticiper la mise en compatibilité du PLU avec les orientations du Schéma de Cohérence Territorial (SCot) du Pays de Laon en cours d'étude ;

Vous êtes associés à cette phase actuelle dite "de concertation".

=> Un registre est mis à votre disposition en mairie et consultable aux jours et heures d'ouverture pour nous faire part de vos remarques et suggestions. Il sera clos la veille de la date d'arrêt du PLU par le Conseil Municipal.

=> Des documents sont également mis à votre disposition en mairie et consultables en ligne sur notre site internet chambry02.fr au fur et à mesure de la procédure d'avancement de la révision.

=> Une réunion publique d'information de présentation du projet de PLU a eu lieu le 15 octobre 2019 à 18H30 en mairie.

Prochaines étapes :

⇒ Arrêt du Plan Local d'Urbanisme par le Conseil Municipal - Date programmée le 12 novembre 2019

⇒ Enquête publique. Le public pourra faire ses remarques sur le PLU arrêté.

Vous serez informés de la période de tenue de cette enquête.

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2020

Du 16 janvier au 15 février 2020 aura lieu le recensement de la population dans notre commune.



Yvette LOBJOIS

Nos agents recenseurs



Béatrice HEMMERY

Elles vous remettront à votre domicile les documents de recensement (1 feuille par logement et 1 bulletin individuel pour chaque occupant du logement).

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

Le recensement est obligatoire. En cas de refus vous pouvez être sanctionné par une amende.

Vous avez 3 possibilités pour vous faire recenser :

- en ligne sur le site de l'INSEE. Vos identifiants vous seront remis par l'agent recenseur.
- ou en rendant les imprimés directement à l'agent recenseur
- ou en renvoyant les imprimés à l'INSEE. Dans ce cas, précisez le à l'agent recenseur et demandez lui l'enveloppe correspondante.

La Médiathèque Charlie Chaplin



La médiathèque vous accueille :

Période scolaire

Lundi : 9h – 11h45

Mercredi : 9h – 11h45 et 14h – 17h

Samedi : 9h – 12h

Période Vacances

Mardi : 14h – 17h

Mercredi : 9h – 11h45 et 14h – 17h

Jeudi : 14h – 17h

Vendredi : 14h – 17h

Samedi : 9h – 12h

La Cotisation Annuelle:

- 2 € moins de 18 ans
- 10 € à partir de 18 ans
- Frais de rappel : 1 € par lettre

Cette année encore les élèves de Maternelles et de CP – CE1 ont participé au Prix des Incorrupibles.



Avec les élèves de la classe de Mr Huart, nous sommes partis en voyage à la rencontre des enfants du monde entier !



A la médiathèque on peut :

JOUER



Après-midi Jeux de Société



Animation Merlimalle

LIRE



BRICOLER



Activités
Manuelles

DECOUVRIR



Les P'tits Lecteurs

S'AMUSER



Animation Merlimalle



A Vos Agendas !

Les cours informatique :

Si vous souhaitez apprendre à

- Surfer sur internet et sur le site de la commune
- Retoucher des photos
- Taper du courrier sur un traitement de texte

Venez-vous inscrire aux cours d'initiation à l'informatique qui ont lieu

Le mardi de 9h30 à 10h30 et de 14h à 15h.

Les bébés lecteurs :



Un moment privilégié et chaleureux à partager avec l'enfant autour d'un livre.

Les séances dédiées aux bébés lecteurs auront lieu

A partir du 9 septembre

Le premier lundi du mois

De 10h30 à 11h.

Le Club Lecture :

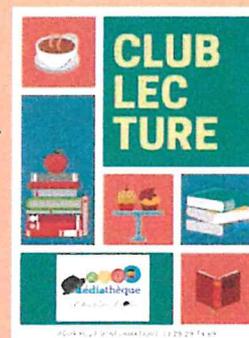
Vous lisez un peu, beaucoup, passionnément...

Vous voulez partager ces lectures...

Nous vous proposons de nous réunir autour d'un café pour échanger autour des livres, partager des coups de cœur, des rencontres... si vous êtes intéressés et convaincus de l'importance de la lecture, rejoignez-nous !

Prochains rendez-vous : les samedi 19 octobre 2019

et 16 novembre 2019 à 10h30



Pour être informé des prochaines animations :

 [Médiathèque Charlie Chaplin de Chambry](https://www.facebook.com/MediathequeCharlieChaplinChambry)

Blog : <http://mediathequecharliechaplin.over-blog.com/>

Médiathèque Charlie Chaplin - Rue Renoir - 02000 Chambry - 0323237469

mail- Chambry.chaplin@orange.fr

Site internet : <http://mediathequecharliechaplin.over-blog.com/>

Marie MOCHAL
Sylviane LEFEBVRE

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

FETE COMMUNALE 2019

152 colis
et 56 bons restaurant
ont été remis en juin.

A l'occasion de la fête communale, le CCAS attribue

→ un colis de vivres ou un bon restaurant (au choix)
aux personnes âgées de plus de 65 ans au 31
décembre de l'année précédente et résidant dans la
commune ;



Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS offre :

→ une boîte de chocolats aux personnes âgées de
plus de 65 ans au 31 décembre de l'année en cours
et résidant dans la commune ;

→ un bon alimentaire aux bénéficiaires du Revenu de
Solidarité Active (sur présentation de justificatif) et
résidant dans la commune.

Dans la semaine du 10 au 14 décembre 2018, les
membres du CCAS ont procédé à la distribution des
chocolats ainsi que des invitations au Repas des
Anciens 2019 et ont ainsi pu partager un moment de
convivialité avec nos Aînés.

NOEL 2018

216 boîtes de
chocolats
(101 hommes
et 115 femmes)

et 4 bons
alimentaire

ont été distribués
en décembre.



REPAS DES ANCIENS DU DIMANCHE 13 JANVIER 2019

137 personnes ont participé au repas
servi par le traiteur "La Thiérache" de Montcornet

et animé par Mme Sandrine STIEVENARD,
chanteuse et M. Thierry LERNOULD,
musicien-chanteur de Quarouble (59),

pour le plus grand plaisir des convives.



Le CCAS organise également des ateliers à l'intention des Seniors dès 60 ans

Grâce au concours de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et de la Conférence des financeurs du Département de l'Aisne, nous avons pu organiser gratuitement à la mairie, d'octobre 2018 à février 2019, les ateliers suivants :

ATELIER DE STIMULATION MNESIQUE ET COGNITIVE



Au cours de ces 11 séances de 2H00, à l'aide d'exercices ludiques, cet atelier a permis à une quinzaine de personnes de faire travailler et de stimuler leur mémoire, dans la joie et la bonne humeur.

ATELIER AUTO-MOBILES



Cet atelier de 7 séances de 2H00 a permis à une dizaine de personnes de réviser, entre autres, les règles de sécurité routière et d'être sensibilisés aux problèmes de vigilance liés à différents facteurs (fatigue, stress, alcool, médicaments, vue, conduite de nuit, port ceinture, téléphone portable, sens giratoires, etc.).



Ces ateliers ont été animés par Mme Magalie DUPONT du CASSPA (Centre d'Animation de Soins et de Services aux Personnes Agées) de Soissons.

Nous avons un espoir d'être de nouveau financés et de pouvoir reprendre ces ateliers dès septembre 2020.

Avec Défi autonomie séniors (groupement de coopération sociale et médico-sociale) créé en 2017 grâce à un partenariat entre la CARSAT Nord-PICARDIE, la MSA et la SSI Nord Pas de Calais Picardie, nous avons organisé à la mairie :



ATELIER TABLETTES



Cet atelier de 7 séances de 2H30 a permis à une douzaine de personnes de (re)découvrir la tablette et son utilisation, de se former à Internet (accès, navigation, moteurs de recherche, sites, ...) et à l'utilisation de la messagerie.

Une participation financière de 5 € était demandée pour l'atelier.

Depuis début octobre 2019, nous proposons :



ATELIER DE GYMNASTIQUE CEREBRALE

Cet atelier de 5 séances de 2H30, alliant conseils et exercices pratiques, a commencé le

LUNDI 07 OCTOBRE 2019

Les thèmes abordés sont : **ma mémoire, mes mémoires**, bien percevoir et se concentrer pour bien mémoriser, **mémoire et souvenirs personnels**, **mémoire et langage**, **mémoire et actions au quotidien**.

Une participation financière de 5 € vous sera demandé pour l'atelier.

**Les prochaines séances auront lieu les
14 et 21 octobre, 4 et 18 novembre 2019 de 14H00 à 16H30 à la mairie.**

Depuis maintenant plusieurs années, nous avons mis en place avec l'association SIEL BLEU :



ATELIER GYM PREVENTION DES CHUTES ET MAINTIEN DE L'EQUILIBRE



La gym proposée est adaptée au rythme et aux possibilités de chacun et pratiquée de façon ludique (travail debout et assis, sans exercices violents, ni trop difficiles ou trop rapides).

**Les séances animées par Angélique se déroulent à la Mairie
le LUNDI de 10h30 à 11h30**

N.B. Une participation financière vous sera demandée au trimestre et variera en fonction du nombre de participants.

=> **Pour tout renseignement sur les séances, contact** : Angélique SECLEPPE au 06.67.59.97.73. Mail : angelique.secleppe@sielbleu.org

=> **Contact** : Annie BEAUFREMEZ au 03.23.23.00.92.

Annie BEAUFREMEZ
Vice-Présidente du CCAS

Le concours des maisons fleuries

La mairie organise un concours annuel des maisons fleuries.
Chaque lauréat reçoit un lot, avec un prix spécial aux trois premiers du classement.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.
La commission communale sélectionne dans le village les maisons qui participent au concours.
Ensuite, le jury effectue la visite, la notation et le classement.



Le concours 2018

Une cinquantaine de personnes ont participé à la remise des prix qui s'est déroulée le **VENDREDI 26 OCTOBRE 2018** à la mairie.

Les 3 premiers lauréats ont reçu chacun un bon d'achat de la mairie et une plante fleurie. Les autres participants, présents lors de la remise des prix, ont également été récompensés. Ils ont pu choisir entre divers lots (fleur, plante, matériel de jardinage, bon d'achat ...).

Les lots sont achetés par la commune et complétés par des dons des Ets LECLERC (bons d'achat et lots) et des Ets CYCLAM'AISNE (bons d'achat). Leur générosité nous permet ainsi d'attribuer un lot à chaque participant.

Nous ne pouvons que les en remercier chaleureusement.

**Félicitations à Mme Sylvie FERENC,
lauréate du Concours 2018,
pour son beau travail de fleurissement.**

Ci-contre une photo de sa maison.



Le concours 2019

La commission est passée dans le village le 12 juin 2019 et a sélectionné 60 maisons fleuries.
Quant au jury, il a visité la commune le 22 juillet 2019.

**La remise des prix aux lauréats aura lieu
le VENDREDI 18 OCTOBRE 2019
à 18h30 à la Mairie.**

Annie BEAUFREMEZ
Adjointe aux affaires sociales et village fleuri

L'école

La Rentrée 2019

Notre école est composée de deux classes : une maternelle et une primaire.

Mme Anne LAREPPE encadre 11 élèves en Petite Section, 9 en Moyenne Section et 6 en Grande Section de maternelle ;
et M. Emmanuel HUART, directeur, 9 élèves en CP, 5 élèves en CE1 ainsi que 6 élèves de grande section maternelle.



29 élèves de Chambry (du CE2 au CM2) fréquentent l'école primaire d'Aulnois.

En raison du retard pris dans les travaux de réhabilitation de la classe maternelle, la rentrée s'est faite, comme l'année dernière, dans les locaux périscolaires de la classe primaire.

Dès la fin des travaux, la classe maternelle réintègrera ses locaux, très certainement en novembre.

La Garderie

Les élèves peuvent être accueillis en garderie dès 07h35 et jusque 18h00 et bénéficier d'un tarif dégressif en fonction des revenus du foyer.

Les Bons de scolarité

A l'occasion de la rentrée scolaire, la commune alloue un bon d'achat de fournitures scolaires d'une valeur de 100 euros aux élèves, fréquentant un collège ou lycée public.

Ce bon est à retirer au secrétariat de la Mairie dès Juillet. Il est utilisable avant le 1er Octobre de l'année.

La classe maternelle



La classe primaire



Sylviane LEFEBVRE
Adjointe aux affaires scolaires,
périscolaires et à la Médiathèque

CLASSE DECOUVERTE A MERLIEUX

Une classe environnement de 4 jours a été organisée pour les élèves de l'école primaire (GS - CP - CE1) du 19 au 22 mars 2019 au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Merlieux.

Diverses activités autour des oiseaux, des animaux de la ferme pédagogique, de l'arbre ont été proposées aux enfants.

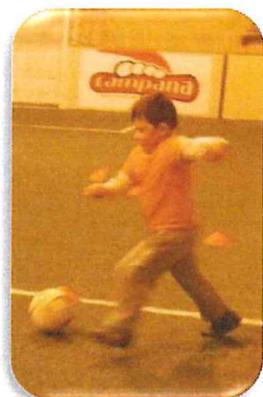
Ici, nous avons mimé le fonctionnement de l'arbre : ses racines sous terre, celles qu'on voit, le tronc, les branches grandes et plus petites



**Prenons tous soin
de notre environnement !!**

Emmanuel HUART
Directeur et enseignant à l'école primaire

VACANCES DE TOUSSAINT 2018



Sports de Balles....

Foot, Rugby, Tennis de table,
Balles de formes et grosseurs
différentes mais rien n'arrête ces
petits sportifs !!!!

Au FUTSAL de Chambry, les enfants
et ados se sont entraînés à la
maîtrise du ballon rond mais
surtout à celle du ballon ovale.

Exercices, courses, affrontements
et pour finir compétitions
endiablées

Adresse, réflexes, rapidité.....
Le tennis de table est un jeu qui se
partage et se joue également en
équipe.

Gagner ! Gagner ! Gagner ! Tous se
sont entraînés dur pour remporter
le tournoi.

Une belle semaine sportive !!



Pour les petits...mais aussi pour les grands !!

*Tours de Magie, Chansons,
Ventriloque.....*

*Les enfants ont été captivés par
tous ces personnages et ont
largement participé au
spectacle.*

*Les clowns ont provoqué rires,
cris, joie et beaucoup
d'animation dans le public.*

*Pour terminer le spectacle et
partager le goûter, le Père Noël
est venu, un panier rempli de
bonbons et chocolats*

Que du bonheur !!!!

Spectacle de Noël 2018



VACANCES D'HIVER 2019



Les p'tits commis de cuisine !!



LES ENFANTS ONT PREPARE UN PLAT SALE OU SUCRE CHAQUE JOUR ET ONT PU FAIRE GOUTER LEURS CREATIONS A LEUR FAMILLE.

APRES LA PAUSE DEJEUNER, LES ACTIVITES DE THEATRE ONT PERMIS AUX ENFANTS DE S'EXPRIMER SOIT PAR LA PAROLE, SOIT PAR LA GESTUELLE



VACANCES DE PÂQUES

2019

CIRQUE ET MUSIQUE

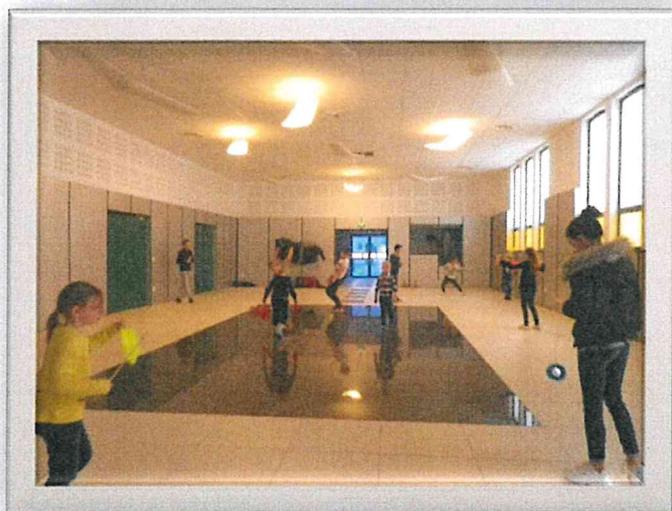


Une chaise, des bâtons, des enfants et voilà un orchestre de percussions !!!!!

Jonglage, assiettes chinoises pour tester son adresse.....

Cartons, feutres, ciseaux....tous les ingrédients pour fabriquer des petits instruments qui servent ensuite à faire de la musique, du bruit.....

Exercices de CIRQUE et initiation à la MUSIQUE.....et la semaine s'est déroulée dans une très bonne ambiance, bruyante !!



On bricole, on fait du bruit, on jongle.... on s'amuse !!

VACANCES D'ETE 2019



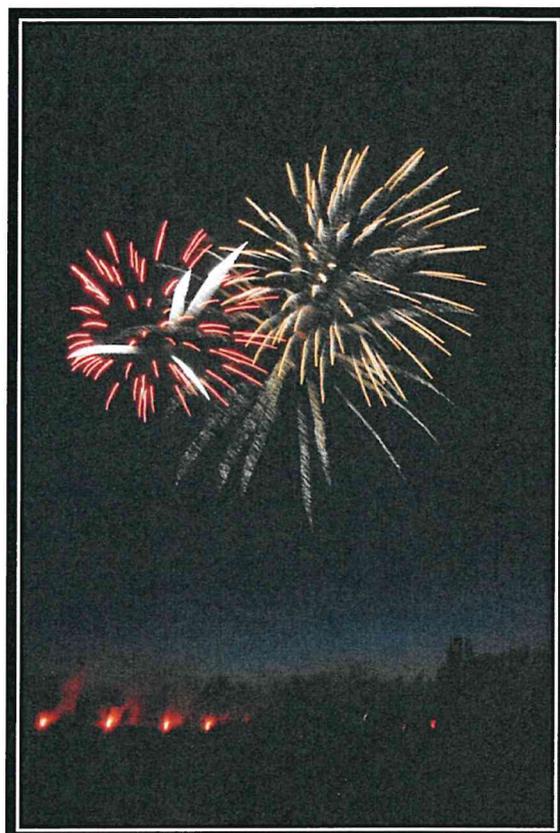
AVANT DE REPENDRE LE CHEMIN DE L'ECOLE, ENCORE UNE SEMAINE POUR S'AMUSER ET SE DETENDRE.

SPORTS, JEUX DE SOCIETE, DESSINS.....UNE MULTITUDE D'ACTIVITES POUR PASSER DE BONS MOMENTS ENSEMBLE.

ET POUR LA PREMIERE FOIS, LE PARTAGE DU PIQUE-NIQUE TOUS LES MIDIS



FETE COMMUNALE – JUIN 2019



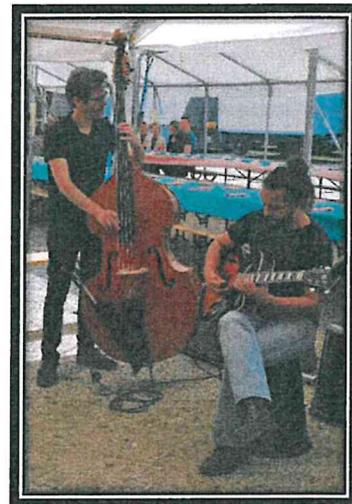
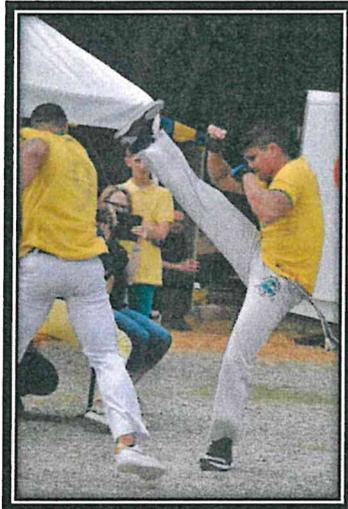
CETTE ANNEE, LA FETE COMMUNALE DE CHAMBRY S'EST DEROULEE SOUS UNE METEO CLEMENTE ET DANS UNE AMBIANCE CHAMPETRE...

FANFARE, FEU D'ARTIFICE, SPECTACLES HAUTS EN COULEURS, REPAS CHAMPETRE ET BIEN SUR, SANS OUBLIER LES MANEGES POUR LES ENFANTS





Dimanche après-midi haut en couleurs !!!!!



Ambiance festive
tout au long de la journée



Géraldine ARENT
Adjointe aux Festivités, Cérémonies,
Jeunesse et Vie associative



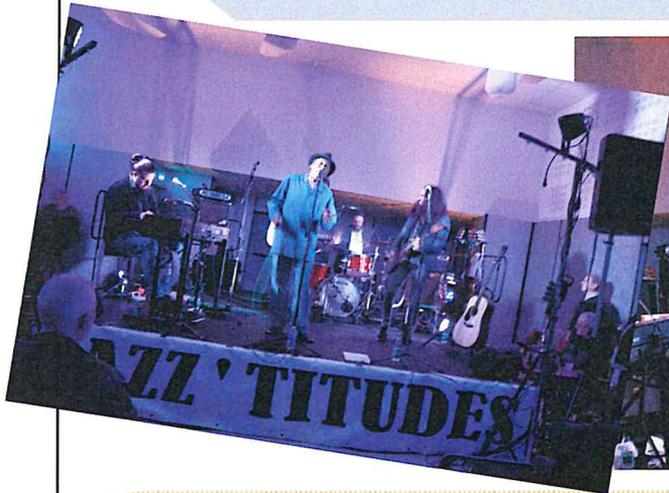
JAZZ'TITUDES A CHAMBRY



Dans le cadre du festival annuel "Jazz'titudes", c'est avec un immense plaisir que la commune de Chambry a accueilli le **1er mars 2019**, le neveu de John Lee HOOKER, célèbre guitariste et chanteur de blues américain,

Archie Lee HOOKER & The Coast to Coast Blues Band

qui nous ont donné un concert de très grande qualité qui a enthousiasmé le public venu très nombreux.



Rendez-vous pour le prochain concert
à CHAMBRY
le VENDREDI 28 FEVRIER 2020

Géraldine ARENT
Adjointe aux Festivités, Cérémonies,
Jeunesse et Vie associative

LA CEREMONIE du 11 Novembre 2018

Cette journée célèbre à la fois l'armistice du 11 novembre 1918, date qui marque la fin des combats de la Première Guerre Mondiale, et commémore la Victoire, la Paix et rend Hommage aux Morts pour la FRANCE.



Comme tous les ans, à l'occasion de cette cérémonie, une quête a été organisée pour les anciens combattants, par la vente de Bleuets.

72 bleuets ont été vendus pour un montant de 94,70 €.

LA CEREMONIE du 08 Mai 2019



Cette journée commémore la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

Hommage rendu à Jean-Claude VALADE, décédé,

Conseiller Municipal de Chambry
de 1983 à 1995

POSE D'UNE PLAQUE
AU CIMETIERE
le 11 Novembre 2018



REMISE DES MEDAILLES
D'HONNEUR COMMUNALE
le 23 Septembre 2019

Annie BEAUFREMEZ
Médaille d'or - 35 ans

Elue depuis le 16 mars 1983
Maire adjointe aux affaires sociales depuis 24 ans
Elle totalisera 37 ans de fonction d' élu
en 2020.

James PERCY
Médaille d'or - 35 ans

Elu depuis le 13 mars 1977
Maire adjoint aux travaux depuis 11 ans
Il totalisera 43 ans de fonction d' élu en 2020.

Sylviane LEFEBVRE
Médaille d'or - 35 ans

Elue depuis le 16 mars 1983
Maire adjointe aux affaires scolaires depuis 5 ans
Elle totalisera 37 ans de fonction d' élu
en 2020.

Monique MATHIEU, Maire de 1959 à 1965
Gérard MATHIEU, Maire de 1965 à 2001
Olivier JOSSEAUX, élu depuis 1989, Maire
Adjoint de 2000 à 2001, Maire depuis 2001

Ont chaleureusement félicité les médaillés.

Béatrice JOSSEAUX
Médaille d'or - 35 ans

36 ans de services auprès des collectivités
Secrétaire auprès des élus à la ville de Laon de 1983 à 1985
Béatrice a été recrutée en qualité de Secrétaire de mairie en
1985 à la mairie de Chambry.
Elle est actuellement au grade d'Attaché
chargée de la direction des services.

Sylvie LECUYER
Médaille d'argent - 20 ans

23 ans de services auprès des collectivités
Secrétaire de mairie à Froidmont-Cohartille et à Vesles et
Caumont, Sylvie a été recrutée en 1998 à la mairie de Chambry
en qualité d'assistante de gestion comptable et administrative.
Elle travaille à temps complet à Chambry depuis 2017.
Elle est actuellement au Grade de Rédacteur principal
de 2ème classe



FOYER CULTUREL LAIQUE Gérard Philipe

Notre association compte 76 adhérents toutes sections confondues.

Adhésion annuelle à l'association : 12 € pour les + 18 ans et 6 € pour les - 18 ans.

GYM

(34 adhérents)

Cours animés par David de l'association
Siel Bleu

**Le Lundi de 19H00 à 20H00 et Le
Mercredi de 18H30 à 19H30
au Foyer Gérard Philipe**

Reprise le 02 septembre 2019.

Tarif annuel de l'activité :

- 1 séance hebdomadaire : 60 €
- 2 séances hebdomadaires : 85 €

Contact : Mme Françoise LEPOT
03.23.79.27.53.



ARTS CREATIFS

(15 adhérents)

**Le Lundi et le Jeudi de 13H45 à 17H00
à la salle 2 rue Saint-Just.**

Reprise le 05 septembre 2019.

Tarif annuel de l'activité : 40 €

Contact : Mme Nicole COMBA 03.23.23.74.82
et Mme Claudine SIMONIN 03.23.79.20.58.

PETIT RAPPEL DE NOS DIFFERENTES SECTIONS



BILLETTERIE

PISCINE 3,50 €

CINEMA 6,50 €

Contact : Mme Françoise LEPOT
03.23.79.27.53.



LOISIRS ET CULTURE (27 adhérents)

Cette section organise des sorties
au Théâtre. Retrouvez nos dernières
soirées en page suivante.

**NOUVELLE ACTIVITE
dès septembre 2019**

HATHA YOGA

Cours animés par Christian HAVART

**Le Jeudi de 18H30 à 20H00
au Foyer Gérard Philipe.**

Tarif annuel de l'activité : 90 €

Contact : Mme Sylviane LEFEBVRE 03.23.79.39.79

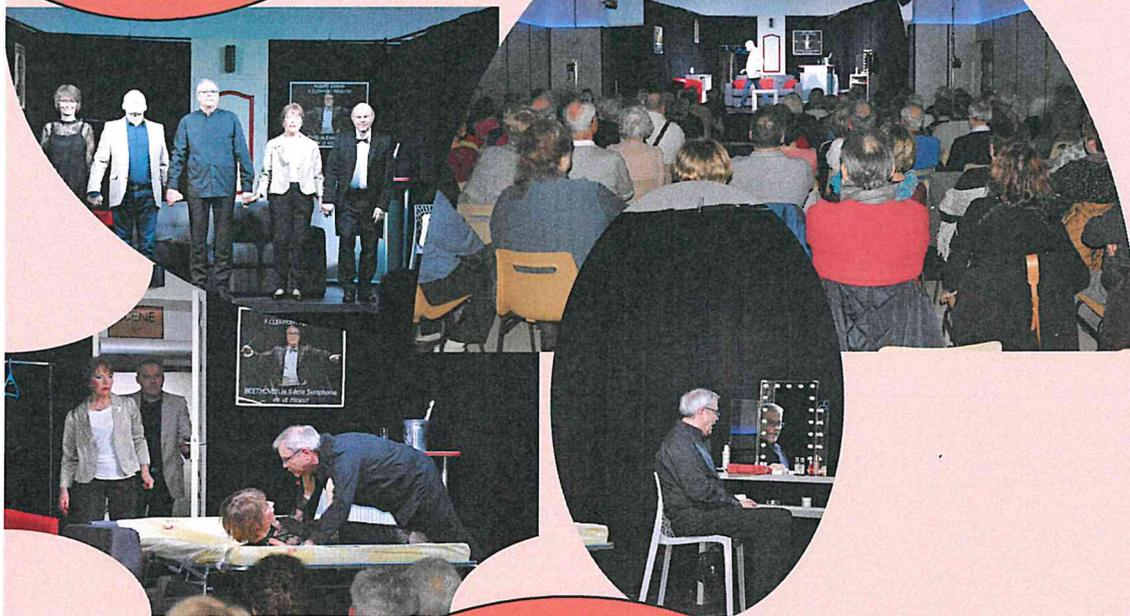
Hatha Yoga



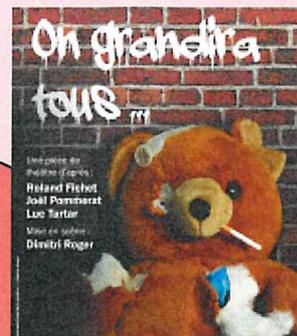
Cette section propose, en général tous les ans, deux pièces de théâtre au Foyer Gérard Philippe et une sortie à PARIS.

Pièce "La symphonie des faux-culs"
présentée par la Compagnie
COMEDIA LAON
le 16 mars 2019
au Foyer G. Philippe de Chambry

70 personnes ont assisté à cette représentation.



Pièce "On grandira tous ..."
présentée par
la **Z'ART BEE COMPAGNIE**
le 24 novembre 2018
au Foyer G. Philippe de Chambry



"Le chant de la forêt"
le 24 mai 2019 au Foyer G. Philippe de Chambry

Cette représentation était destinée aux enfants de l'école mais également aux adultes.

Une quarantaine de personnes ont répondu présents.

Pièce "Le crédit" à La Gaîté Montparnasse
le 18 mai 2019

24 personnes ont participé à cette sortie.



La Présidente,
Sylviane LEFEBVRE
Mail : sylchamb02@laposte.net
Tél : 03.23.79.39.79

Association de parents d'élèves FCPE Conseil local de Chambry

Rappelons le rôle essentiel de notre association qui est de financer les projets de nos écoles grâce à la mise en place de diverses manifestations durant l'année scolaire.

Ces actions se réalisent avec l'aide des bénévoles représentés par les parents, grands-parents sans oublier les enfants et les enseignants.

L'association a pu verser 1 300 € sur l'année 2018 - 2019 et a ainsi permis la réalisation d'une classe découverte à MERLIEUX pour les élèves de M. HUART et du projet danse de Mme LAREPPE, enseignante de la classe maternelle.

Cette année fut marquée par 3 événements : la soirée soupe, **la bourse aux jouets du 11 novembre 2018** qui a fait salle comble et **le repas de fin d'année suivi de la kermesse.**

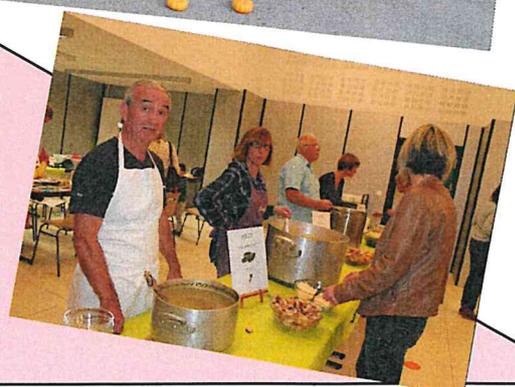
**Pour que ces projets perdurent,
Venez nous apporter votre aide.**

6ème édition

SOUPE
du 19 octobre 2018



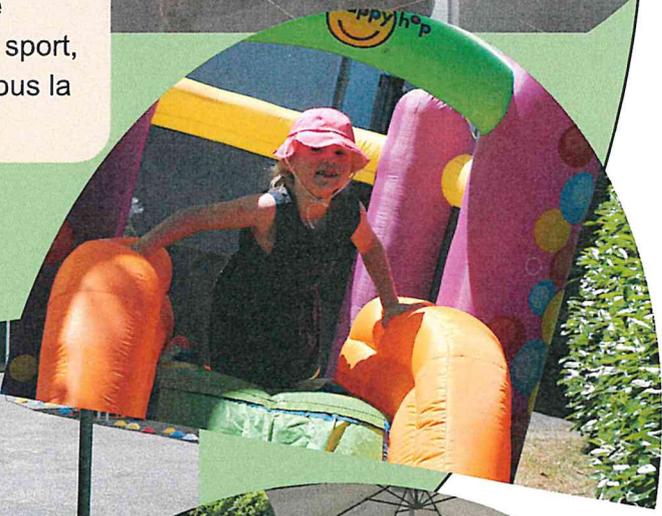
Avec l'aide des enseignants et des parents, les enfants ont préparé 3 soupes différentes et des pâtisseries pour le régal des plus grands.



**SPECTACLE DE FIN D'ANNEE
ET KERMESSE
du 29 juin 2019**



Kermesse
sur le thème du sport,
se déroulant sous la
canicule.



Contacts :

Présidente : Adeline BUDA au 06.25.09.70.24

Trésorière : Cindy LARZILLIERE au 06.76.41.37.53

Mail : assoparentseleves.chambry@gmail.com

La Présidente,
Adeline BUDA



COMITÉ DES FÊTES DE CHAMBRY

Notre Comité des fêtes a pour but d'organiser des événements afin de rassembler les habitants du village pour leur permettre de passer d'agréables moments dans la bonne humeur et la convivialité.

Composition du Comité des Fêtes:

Président: Monsieur Benoît MARTINET

Vice-Président : Monsieur Joël BUDA

Trésorier : Monsieur Michel DESSAINT

Secrétaire: Madame Isabelle VOLLEREAUX

ET

les membres actifs

au nombre de 10 personnes

MERCI

Les événements passés :

- La soirée couscous royal du 10 mars 2018
- La Fête Communale des 16 et 17 juin 2018 en partenariat avec la mairie de CHAMBRY qui a rassemblé, pour notre plus grand plaisir, 155 personnes au repas champêtre du dimanche midi.
- La brocante du 30 septembre 2018
- La Saint Sylvestre 2018
- Le Couscous royal du 23 mars 2019
- La fête foraine des 15 et 16 juin 2019

Les événements à venir :

- La brocante du dernier week-end du mois de Septembre : dimanche 29 septembre 2019
- La Saint-Sylvestre 2019.

Suite à la réussite des festivités depuis quelques années, le Comité des fêtes investit dans du matériel qui l'aidera dans ses activités futures.

Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas !!!

Adresse : Comité des fêtes de Chambry - 39 rue Jean Jaurès - 02000 CHAMBRY

Courriel : comitedesfeteschambry@gmail.com

Site : <http://comitedesfeteschambry.e-monsite.com>

Téléphone du Président : 06.38.87.51.24

Benoît MARTINET
Président du CDF

ASSOCIATION L.S.R. :

Loisirs et Solidarité des Retraités

Rompre avec la solitude, échanger, partager, se cultiver, tisser du lien social tout en se divertissant ; telle est la mission que se donne notre Association de CHAMBRY pour ses adhérents.

Elle a tout d'abord un socle d'activités régulières tels que la gymnastique, la marche, la chorale, les jeux de société.

Il y a ensuite des sorties culturelles et divertissantes, des après-midis récréatifs et des pique-niques.

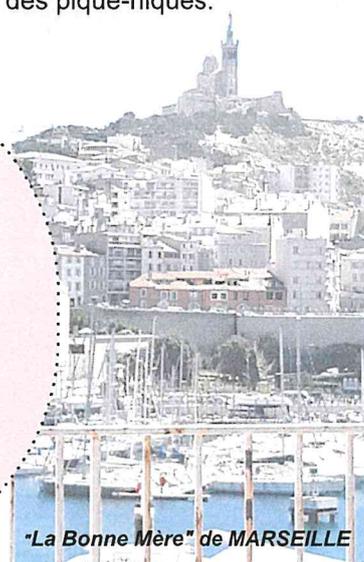
Nous organisons également des voyages. ➔

C'est ainsi qu'en mai dernier, **MARTIGUES** (près de MARSEILLE) fut notre destination. 85 personnes y ont participé avec des sorties chaque jour dont une à la journée avec restaurant.

La visite de **MARSEILLE** en petit train, **AIX EN PROVENCE**, **CASSIS** avec un petit tour dans les Calanques, **ARLES**, entre autres ..., nous ont permis de voir ou revoir de merveilleux paysages et monuments.

Le 2 septembre dernier, 38 de nos adhérents sont revenus enchantés d'une **croisière d'une semaine sur le RHIN, le MAIN et la MOSELLE** où se mélaient culture, loisirs et bonne table.

Prochaines destinations en 2020 : GRASSE et LES BALEARES.



GYMNASTIQUE

Le Mardi : 2 séances
10H30 et 11H30
au Foyer Gérard Philipe

CHORALE

Le Mardi
de 14H00 à 15H30
au Foyer Gérard Philipe

Ces activités ont repris début
septembre. Alors, si cela vous dit,
**C'EST AVEC PLAISIR QUE NOUS
VOUS Y ACCUEILLERONS.**

LA MARCHÉ

Le Jeudi
de 14H00 à 16H30
RDV sur le parking de la mairie

CARTES - JEUX

Le Jeudi
de 14H00 à 16H30
à la mairie

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Président : Gérard PARENT au 06.35.40.25.89

Vice-Président : Jean Marie LONGATTE au 06.07.99.91.20

Gérard PARENT
Jean-Marie LONGATTE

ASSOCIATION DE PÊCHE DE CHAMBRY



L'ouverture de la saison 2019 a eu lieu le 10 mars ;
de nombreux pêcheurs étaient au rendez-vous.

La fermeture aura lieu le 1er décembre 2019.



Le rempoisement a été effectué le
18 décembre 2018 avec la participation des
élèves de l'école primaire de CHAMBRY.



Nous avons mis dans les 2 étangs :
50 Kgs de **Perches**, 200 Kgs de **Gardons**, 100 Kgs
de **Tanches**, 100 Kgs de **Carrassins** et, à titre
d'essai, 15 petits **Sandres**.



L'Assemblée Générale s'est déroulée le 23 février 2019 en
présence d'une quarantaines de personnes.

Tarifs des cartes :

- Carte à la journée (du 02 juin au 07 septembre 2019) : 5 €
- Carte à l'année :
 - 32 € pour les + de 18 ans
 - 22 € pour les - de 18 ans

*Les membres du bureau passent régulièrement aux étangs
pour délivrer les cartes.*



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2019

- **Nuits à la carpe** (au grand étang uniquement) : 08 et 09 juin, 06 et 07 juillet, 03 et 04 août
- **Pêche à la truite** (réservée aux sociétaires) : 08 septembre
- **Pêche en Mer** (départ de DIEPPE) : 31 juillet



• **Soirée Beaujolais : 23 novembre**

Le pont du petit étang est
rénové depuis fin juillet, alors, venez à
la pêche dans un endroit calme et verdoyant
pour passer un agréable moment.

**N'hésitez pas, rejoignez nous au sein
de l'association, les 10 membres du
bureau vous accueilleront
avec plaisir.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Président : Laurent PETEL au 03.23.29.01.64

Le Président Laurent PETEL
et les membres du Bureau



CHAMBRY FOOTBALL CLUB



Le club compte 2 équipes séniors et 2 équipes enfants en U11 et U13.

Les entrainements ont lieu :

⇒ **pour les enfants** : lundi et jeudi de 18H45 à 20H00 à ATHIES SOUS LAON

⇒ **pour les séniors** : mercredi et vendredi de 18H30 à 20H30 à CHAMBRY

Les matchs des enfants ont lieu le samedi matin à CHAMBRY.



Le club de football de Chambry accueillait le samedi 22 juin 2019, deux finales départementales sous un généreux soleil.

En début d'après midi, les U17 de l'US Prémontre Saint Gobain remportaient la finale U17 devant l'équipe de Braine.

En fin d'après midi, c'est Marle qui gagnait la coupe Jean-Marie Froment devant le club de Beaufort.

Au cours de cette journée, plus de 500 spectateurs se sont déplacés au stade de CHAMBRY pour assister aux deux rencontres.



Les 4 équipes et les membres du District de l'Aisne de Football ont chaudement félicité les bénévoles du club de Chambry pour l'organisation de ces deux finales.

A cette occasion, le club de Chambry tient à remercier les élus, le personnel de la mairie ainsi que Laurent Petel pour leur participation à cette réussite.

Prochaine manifestation

**Un tournoi de
poker prévu en
novembre.**



Avis aux volontaires

**Nous serons ravis
d'accueillir de nouveaux
licenciés adultes pour la
saison 2019/2020 avec en
projet la constitution d'une
équipe féminine.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Président : Frédérick LOCQUET par mail à fchambry@yahoo.com
Secrétaire : Vincent ROGER au 06.33.79.71.91
Page Facebook : chambry football club

Le Président,
Frédérick LOCQUET

AXOTHEA

Les 3 premiers mois sont entièrement consacrés à la mise en confiance, à la découverte du jeu et à l'improvisation. Nous abordons les principes fondamentaux du théâtre dans un esprit mêlant plaisir et exigence.

A partir du mois de janvier, nous commencerons doucement la préparation du spectacle à partir d'un texte contemporain ou d'un thème, sans perdre pour autant de vue la notion de jeu au sens jouer, s'amuser.

Depuis septembre 2016, grâce au partenariat mis en place avec la commune de CHAMBRY,

un atelier a lieu
chaque MERCREDI de 14H00 à 15H30
au Foyer Culturel Gérard Philipe de Chambry
pour les ENFANTS de 7 à 11 ans

REPRISE LE
11 SEPTEMBRE 2019

Sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisants,
des ateliers sont également mis en place :

⇒ **chaque MERCREDI de 16H00 à 17H30**
pour les ADOS de 12 à 16 ans

⇒ **chaque MARDI de 18H30 à 20H00**
pour les + de 16 ans

(55 € le trimestre + 15 € d'adhésion annuelle)

PROCHAINE MANIFESTATION

Les 04 et 05 avril 2020 :
10ème édition du festival Jardin'Cour
à l'espace culturel de Sissonne

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE, CONTACTER :



Fédération des troupes de théâtre amateur de l'Aisne

AXOTHÉA

2, rue du Chemin des Dames 02860 CHAMOUILLE

Téls. : 03.23.23.71.67 / 06.27.40.06.78

Mail : axothea@free.fr

Site : www.axothea.com

Facebook : Axothéa Théâtre

Les Informations Pratiques

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Elles se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour
et le dimanche 22 mars 2020 en cas de second tour.

ATTENTION - IMPORTANT

Pour participer à ce scrutin, les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être reçues en mairie **au plus tard le vendredi 7 février 2020.**

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nouvelles modalités :

Les demandes d'inscription peuvent désormais être déposées tout au long de l'année.

Mais en cas de scrutin, elles devront être déposées au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de celui-ci.

Pour vérifier votre inscription sur une liste électorale :

Le nouvel outil ISE (Interrogation de sa Situation Electorale) a été créé pour vous permettre de savoir si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales, et dans quel bureau vous devez voter. A CHAMBRY (02), il n'existe qu'un seul bureau de vote.

Rendez-vous sur notre site internet chambry02.fr
ou sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Nous attirons votre attention sur le fait que vous devez renseigner tous vos prénoms dans l'ordre et avec les accents le cas échéant (comme indiqué sur votre acte de naissance).

Pour vous inscrire, trois solutions :

→ **en utilisant le service en ligne** : accessible avec un compte sur le site www.service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile à votre nom seront nécessaires et devront être numérisés et joints à votre demande d'inscription.*

L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés. En effet, si ceux-ci ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne pourra pas aboutir.

→ **par correspondance** : en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété ;

→ **ou en mairie** : en présentant une pièce d'identité récente et un justificatif de domicile.



*** Dans certains cas, des documents complémentaires sont à fournir.
Consultez au préalable le site www.service-public.fr ou renseignez vous en mairie.**

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents (responsable légal), doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire (AST).

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (responsable légal) auquel devra être joint la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Ce formulaire est téléchargeable sur notre site internet ou sur le site de l'Administration Française www.service-Public.fr

Aucune démarche en mairie ou en Préfecture n'est nécessaire.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU PASSEPORT

Seules les mairies équipées du dispositif de recueil peuvent recevoir les demandes de carte nationale d'identité (CNI) ou de passeport ; quel que soit votre lieu de domicile.

La commune équipée la plus proche de CHAMBRY est l'antenne du quartier Champagne à LAON.

Pour connaître toutes les mairies de FRANCE équipées du dispositif de recueil, rendez-vous sur notre site internet ou à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr> rubrique "services associés" / "où faire ma demande de passeport/cni ?"

Étapes à suivre pour faire une demande de CNI ou passeport :

1) PRE-DEMANDE EN LIGNE ET CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER :

Rendez-vous sur le site www.ants.gouv.fr / *Vos-démarches / Passeport / Carte nationale d'identité*

Après saisie et validation de votre demande, vous recevrez un accusé réception de votre pré-demande en ligne et vous connaîtrez la ***liste des pièces à rapporter en mairie en plus de l'accusé réception.***

En cas d'impossibilité de pré-saisir votre demande en ligne, vous pouvez vous rendre dans l'une des maisons de service au public (MSAP) ou en Préfecture.

2) DEPLACEMENT EN MAIRIE :

Dans tous les cas, vous devrez vous déplacer dans l'une des mairies équipées du dispositif de recueil pour la vérification de votre dossier, des pièces justificatives et la prise d'empreinte. Nous vous recommandons de prendre un rendez-vous avant de vous déplacer.

Pensez à anticiper votre demande car les délais de rendez-vous peuvent être plus ou moins longs en fonction des périodes (vacances d'été, fêtes de fin d'année etc).

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La démarche à suivre est très simple :

→ **en utilisant le service en ligne** : accessible avec un compte sur le site www.service-public.fr / Services en ligne / Recensement citoyen obligatoire ou via France Connect.

Une pièce d'identité et une copie du livret de famille de vos parents seront nécessaires et devront être numérisés et joints à votre demande.

→ **ou en mairie** : en présentant les pièces indiquées ci-dessus.



PARTICIPATION AUX ACTIVITES DES ENFANTS

Une participation financière est allouée pour les activités des enfants résidant à Chambry.

Si votre enfant a moins de 19 ans et participe à un centre de loisirs, une colonie de vacances, un stage ou un atelier, ou s'il adhère à une association sportive, culturelle ou artistique, la commune participe au financement de l'activité en fonction des ressources du foyer.

PAIEMENT DES FACTURES



Les règlements des factures d'eau, de garderie, TLPE ou autre facture émise par la commune ne doivent pas être envoyés en mairie mais directement à la trésorerie à l'adresse suivante :

**Trésorerie de Laon Municipale et Banlieue
Cité Administrative Rue Marcel Bleuet
02016 LAON CEDEX**

MOUSTIQUES-TIGRES

i

Infos
Pratiques



Vous pensez avoir trouvé un moustique tigre,
Prenez une photo ou attrapez le spécimen et signaler le
sur www.signalement-moustique.fr

NE LAISSONS PAS
LES MOUSTIQUES TIGRES
S'INSTALLER

COUVREZ

LES RÉCUPÉRATEURS D'EAUX,
LES CUVES ET AUTRES TONNEAUX
UN DRAP USAGÉ NON TROUÉ SUFFIT !

ENTRETIENEZ

• LES PISCINES :
VEILLEZ AU BON DOSAGE DU CHLORE.
• LES BASSINS D'AGRÈMENT :
METTEZ DES POISSONS,
ILS MANGERONT LES LARVES.

ABRITEZ

LES BROUETTES, ARROSOIRS,
POUVELLES ET PNEUS USAGÉS...

NETTOYEZ

LES RIDGES, GOUTTIÈRES ET
BONDES D'ÉVACUATION AFIN DE
FACILITER L'ÉCOULEMENT DES EAUX.

VIDEZ

LES COUPELLES DE POTS DE FLEURS
OU REMPLISSEZ LES DE SABLE
LES GARNISSES POUR ANIMAUX,
LES PIEDS DE PARASOLS,
LES BÂCHES PLASTIQUES...
AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE.

JETEZ

VOS DÉCHETS
(TYPES BOITES DE CONSERVE).

PARTOUT,
SUPPRIMEZ
LES EAUX
STAGNANTES

GRÂCE AUX EFFORTS DE CHACUN
NOUS POUVONS RALENTIR SA PROGRESSION.

FRELONS ASIATIQUES



Le frelon asiatique est un danger pour les abeilles ; sa progression impacte l'apiculture, filière déjà fragilisée par d'autres facteurs (maladies des abeilles, aléas climatiques, facteurs environnementaux). A ce jour, le seul moyen de réduire la pression prédatrice sur les ruchers est la destruction des nids de frelons asiatiques.

Dans le Département de l'Aisne, un protocole a été décidé entre le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et l'ASAD (Association Apicole Départementale de l'Aisne).

ATTENTION :

Le SDIS n'intervient à titre gratuit que s'il y a eu intervention préalable d'un apiculteur figurant sur la liste des cueilleurs d'essaims.

Le protocole et la liste des cueilleurs d'essaims sont téléchargeables sur notre site internet ou disponibles en mairie.



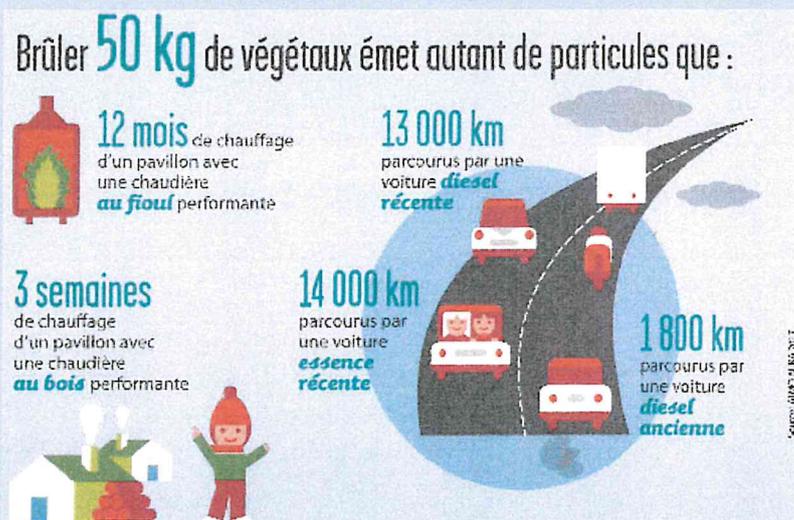
BRÛLAGE A L'AIR LIBRE

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année sur l'ensemble de la Région Hauts de France.

Cette pratique est dangereuse et très polluante.

Il existe des solutions alternatives :

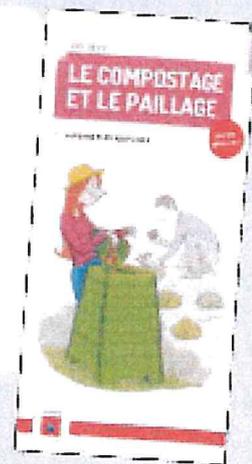
- le **compostage individuel**
- le **dépôt en déchetterie**
- le **paillage**



POUR EN SAVOIR PLUS

« Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin », Le guide de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie informe et conseille sur les différentes solutions pour valoriser ces déchets :

<https://www.ademe.fr/compostage-paillage>



CIMETIERE

Nous avons malheureusement constaté que des déchets et gravats ont été déposés à plusieurs reprises dans l'enceinte et autour du cimetière.

Pour le respect de nos défunts, de leur famille et amis, nous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer des ordures dans le cimetière et nous demandons aux contrevenants de cesser ces agissements sous peine de poursuites.

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE



Merci de respecter le repos du voisinage et les horaires ci-dessous :



Du Lundi au Vendredi
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Les Samedis
de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés
de 10h00 à 12h00

N.B. : Ces horaires s'appliquent aux travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, motoculteurs, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ...

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

LUNDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 17h00	
MARDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 16h30	accueil téléphonique uniquement
MERCREDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 17h00	accueil téléphonique uniquement
JEUDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 17h00	
VENDREDI	De 09h00 à 11h30 De 13h30 à 16h30	accueil téléphonique uniquement

